

A l'attention de Mesdames et Messieurs  
les Délégués titulaires du Pays d'Auray

Auray, le 7 octobre 2022

Réf : PLR/EM/ALA/ST/LD/2022-122

**Objet : Convocation au Comité syndical**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Comité Syndical du Pays d'Auray qui se tiendra le :

**Vendredi 14 octobre 2022 à 16 h 00**  
**Au Centre socio-culturel, rue Curie, à Saint-Pierre-Quiberon.**

L'ordre du jour est le suivant :

I	APPEL NOMINAL
II	SECRETAIRE DE SEANCE - DESIGNATION
III	PROCES-VERBAL DE SEANCE - ADOPTION
IV	PROGRAMME EUROPEEN DLAL FEAMPA – LANCEMENT DU PROGRAMME EUROPEEN POUR LE GALPA PAYS D'AURAY-PAYS DE VANNES ET DEFINITION DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT
V	PROGRAMME EUROPEEN DLAL FEAMPA – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU PAYS D'AURAY POUR SIÉGER AU SEIN DE LA COMMISSION MER ET LITTORAL
VI	PROGRAMME EUROPEEN LEADER – APPROBATION DE L'OPERATION ET DU PLAN DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION ANIMATION / GESTION 2022
VII	PROGRAMME EUROPEEN LEADER 2023-2027 – CANDIDATURE DU PAYS D'AURAY
VIII	AFFAIRES GENERALES – FRAIS DE MISSION DES AGENTS
IX	RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'UN CONTRAT DE PROJET DE CHARGÉ D'ETUDES TECHNIQUES SCOT
X	FINANCES – APPROBATION DE L'OPERATION ET DU PLAN DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION INGENIERIE DEPOSEE AUPRES DE LA REGION BRETAGNE
XI	FINANCES – AUTORISATION DE LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023

Vous trouverez, ci-joint, la note de synthèse de la séance, ainsi que ses différentes annexes.

Cette réunion étant soumise aux règles du quorum, je vous saurais gré de bien vouloir, en cas d'absence, contacter l'un de vos suppléants et lui transmettre l'ensemble des documents joints à la présente convocation.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes cordiales salutations.

Le Président,

Philippe LE RAY

